

Image not found or type unknown



Validité acceptation devis par courriel

Par **tarabiscotte**, le **04/02/2017** à **16:35**

Bonjour,rrnAyant donné un appareil electro-ménager en réparation, le réparateur m'a informé qu'il établit d'abord un devis.rnCe devis me sera envoyé par courriel et il m'a demandé de répondre par courriel en cas d'acceptation du devis.rnCette procédure d'acceptation d'un devis par simple envoi d'un courriel est-elle , dorénavant, juridiquement valable en protégeant le consommateur ?